



LE BLOC SYNDICAL REÇU À BEAUVAU

Une première étape !

Le jeudi 27 juillet 2023, l'ensemble des organisations syndicales du bloc majoritaire était reçu par le ministre de l'Intérieur et des outre-mer, Gérald Darmanin.

Fort de propositions fortes et légitimes qui viendraient sécuriser tous les policiers dans l'exercice de leur fonction, le bloc syndical a mis sur la table plusieurs mesures à mettre urgemment en œuvre :

- Renforcement des conditions d'accès et de mise en œuvre de la protection fonctionnelle
- Sauvegarde de l'intégralité des revenus du policier poursuivi, présumé innocent
- Mise en place d'une protection familiale globale lors de menaces avérées : protection des domiciles et des membres de la famille
- Ouverture d'un débat juridique sur les conditions de placement en détention pour adapter l'article 144 du code de procédure pénale au policier agissant dans le cadre d'une mission et auteur présumé d'une faute non détachable du service
- L'interdiction d'exercer prononcée doit être circonscrite aux seules activités de voie publique
- Généralisation de l'anonymisation

Ces propositions s'inscrivent dans un esprit républicain en ce qu'elles viennent garantir la sécurité juridique des forces de l'ordre dans l'exercice de leurs fonctions, une impérative nécessité pour des interventions sur la voie publique.

Nos collègues sont dans l'attente d'actes forts après avoir été massivement employés pour rétablir l'ordre sur l'ensemble du territoire. Nous n'oublions pas ces scènes insurrectionnelles qui ont frappé le pays et pour lesquelles le politique a pu compter sur l'engagement sans faille des policiers !

Le bloc syndical ne lâchera pas, ne vous lâchera pas !

Soutien à tous nos collègues ainsi qu'à leur famille.

Uni et motivé, le bloc syndical poursuivra son action

AGIR POUR NE PAS SUBIR !